

Un nouveau procédé de construction est en test à Saint-Hilaire

16 maisons seront exemplaires en termes d'économies d'énergie. Un projet mené en partenariat avec une entreprise innovante locale.

"Logis Cévenols" montre l'exemple grâce au projet pilote d'habitat durable mené à Saint-Hilaire avec NCH France.



Rien d'impressionnant, de high-tech ou de complexe. Et pourtant révolutionnaire : le nouveau procédé de construction que "Logis Cévenols" a choisi pour réaliser son futur programme neuf à La Jasse-de-Bernard est développé par l'entreprise saint-hilaïroise NCH France (Un Nouveau Concept pour l'Habitat). À la base : de simples blocs de béton cellulaire de 40 cm d'épaisseur qui permettent, grâce à un procédé breveté par Christian Ferrière, de

bâtir des habitats de type "Bâtiment à Basse Consommation" (50 kWh/m²/an). Le projet baptisé "La Plaine du Devois" compte 16 maisons. Une fois achevée, ce sera la première réalisation du genre de "Logis Cévenols", arborant ces performances énergétiques.

« Cette opération marque un tournant dans l'implication de l'Office Public de l'Habitat du Grand Alès dans les questions de développement durable, exprime Max Roustan, président

de "Logis Cévenols". Ce projet a valeur d'expérimentation et doit montrer la voie à suivre. »

Écologiques, économiques et confortables

Cette opération n'est pas simple à monter pour "Logis Cévenols", du fait d'un surcoût évident par rapport à un programme de construction classique. Ce qui explique pourquoi le projet a pris un peu de retard.

Les 16 logements individuels seront remarquables à plus d'un titre : sur leur qualité d'isolation bien sûr, mais aussi sur leur design extérieur où l'architecte André Bérardi a porté un effort particulier pour innover.

Les maisons, composées de nombreux blocs de béton cellulaire fabriqués sur mesure en usine par NCH France, s'assembleront directement sur le chantier. Le processus industriel développé par la jeune entreprise grand-alésienne, qui peut faire penser à première vue à du "logement préfabriqué", est en fait de standing. Le brevet exploité par NCH France permet de réaliser des constructions aux performances énergétiques bien meilleures que celles imposées par la réglementation thermique actuelle. Les logements recevront par ailleurs les labellisations "Habitat & Environnement" et "CERQUAL", gages de confort acoustique et thermique, de qualité des équipements et d'économies d'énergie. ●



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Quelques réalisations qui permettent de respecter l'environnement :
- S'équiper d'équipements à faible consommation d'énergie
 - Baisser la température d'une pièce permet de réduire de 7 % sa consommation d'énergie
 - Éteindre les lumières dans les pièces non occupées
 - Ne pas laisser l'eau inutilement couler à la toilette
 - Choisir des produits "éco" du commerce équitable ou du lavage à froid pour consommer moins d'énergie
 - Trier ses déchets
 - Suivre les conseils de tri sélectif
 - Ne pas jeter de déchets dans les rues
 - Seul che...
 - 5 ans p...
 - Enlever des applications et les remplacer en magasin
 - Bornes en distribution
 - mairi...